

4.3.2. TEMOIN DE FEUX DE ROUTE



4.3.2.2. FONCTIONNEMENT

4.3.2.2.1. Non fonctionnement I O I

Observation à mentionner en cas de non allumage du témoin de feux de route lors de leurs utilisations.

4.3.2.2.2. Fonctionnement anormal I O I

Observation à mentionner en cas de fonctionnement anormal du témoin de feux de route lors de leurs utilisations (clignotement, fonctionnement intermittent,...).

4.3.2.4. DIVERS

4.3.2.4.1. Absence I O I

Observation à mentionner en cas d'absence du témoin des feux de route (aucune obligation réglementaire).